



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FEUX DE RÉCOLTES : CAMPAGNE DE PRÉVENTION 2024



Essey les Nancy – Dans le but de prévenir les incendies de récoltes dans le département de Meurthe-et-Moselle, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 54) et la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle s'associent une nouvelle fois et lancent ensemble leur campagne de prévention 2024 à l'intention des exploitants agricoles.

Depuis maintenant quatre ans, un partenariat a vu le jour entre les sapeurs-pompiers et la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle, pour limiter l'éclosion des feux de récoltes et limiter leurs conséquences en cas de survenue. Ce partenariat est aujourd'hui bien ancré et permet chaque année de réactiver les bons réflexes tant du côté du SDIS que du côté des exploitants agricoles.

Bien que les conditions climatiques de ces dernières années soient de nature à limiter les incendies, 41 feux de végétaux ont été recensés en 2023 dans le département de Meurthe-et-Moselle. L'action conjointe des sapeurs-pompiers du SDIS54 et des agriculteurs a permis de diminuer les dangers et de restreindre la propagation du feu sur les parcelles agricoles et les espaces naturels.

Grâce aux campagnes initiées depuis 2020 et aux efforts fournis par les agriculteurs, des progrès notables ont donc été identifiés. Dans le but de renforcer la sensibilisation des professionnels, le SDIS 54 et la Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle ont collaboré à nouveau cette année en mettant l'accent sur deux axes spécifiques : les mesures préventives et les conduites à adopter en cas d'incendie.

La mise en ligne, sur le portail web de la Chambre d'agriculture 54, d'une carte actualisée chaque jour des risques au niveau départemental permet aux exploitants agricoles de connaître le degré de risque dans leur zone et de mettre en œuvre des procédures de sécurité prédéfinies.

Contact presse : Lieutenant-Colonel Lionel ROBERT, Officier Communication du SDIS de Meurthe et Moselle : 06.87.26.54.99